

Réf: Dossier N° 144658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE TRANSIT AFRICA » en abrégé « NOUVELLE SOTRANCI »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 40, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/09/2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 27/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE TRANSIT AFRICA » en abrégé « NOUVELLE SOTRANCI »

Objet : -Toutes opération de transit, manutention, consignation, commissionnaire en douane, transport, services logistique, entreposage, import-export par voies maritime, aérienne , terrestre et ferroviaire.

- Le négoce sous toutes formes, la commission, la représentation, le courtage, tant pour le compte de la société que pour le compte de tous tiers.

-Toutes sortes de prestations diverses dans les domaines précités.

-La création, l'acquisition, la prise en gérance, l'exploitation de tous fonds de commerce, établissement, filiales, succursale ou agence.

-La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financière, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social de la Société ou tout objet similaire ou connexe.

-Et plus généralement, toutes opération industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou en favoriser son développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 40, Ilot 00

Dirigeant(s) : M ATIEH TAREK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04936 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32860/GTCA/RC/2021 du 24/10/2022

